



Compte rendu Assemblée Générale Jeudi 18 janvier 2018

Présents :

F. LAVIE - Présidente RCS 76,
P. DUMESNIL- coordinateur RCS 76 et CS AGIES – Gonfreville l'Orcher,
S. DUPONT- Maison du Port Fécamp,
E. LUCAS, CS Ramponneau Fécamp,
F. RIDEL – CS Le Sillage Cléon,
JC SERVAIS PICORD - MASC Tôtes,
A. SAINT REQUIER – MASC Tôtes,
S. FREMONT – Espace DELAHAYE Yerville,
J. LAINE- CS AGIES Gonfreville l'Orcher,
M. FEGAR- CS J. MOULIN Montivilliers,
M. LE ROUX RAGV Sotteville Lès Rouen,
P. PIETRE - CS AMISC Montivilliers
S. DUMESNIL - CS AMISC Montivilliers,
G. LAMBERT - CS OXYGENE Neuville Les Dieppe,
C. VEREECKE - CS OXYGENE Neuville Les Dieppe,
K. OSMANI - CS MOSAIQUE Dieppe,
JC VAULOUP – CS MOSAIQUE Dieppe,
F. DECONIHOUT – CS Le Havre,
L. COURANT – CS ST EXUPERY Yvetot,
H. OTT – CS St Etienne du Rouvray,

Excusés : T.GUILLEMIN, E. MAZARS, M.VARNIERE, A.MARTOT, M.GUERIN, V.HOMMET

3 groupes sont constitués pour travailler sur les 4 axes du plan d'action tel qu'il a été structuré en 2017. Cela est suivi d'un temps de retransmission et d'échange collectif.

Bilan du plan d'action 2017 et perspectives 2018

1- Les AEP

Les AEP sont intéressants, riches d'échanges et permettent une ouverture sur d'autres actions et pratiques professionnelles.

Elles permettent de se rencontrer, de faire réseau, d'être dans l'échange professionnel.

Le principe de l'auto animation est pertinent, adapté et à poursuivre.

→ Action à poursuivre.

-Le rythme de la demi-journée peut sembler parfois court pour la densité des échanges, mais à conserver pour la disponibilité des uns et des autres.

-Lieu : Yvetot.

-Propositions d'ouverture aux administrateurs, aux EVS.

-Attention au nombre de participants (17-20 maximum).

-Des AEP par fonction à expérimenter : Entre référents familles, directeurs, ... à partir d'une problématique commune.

→Thèmes à proposer en 2018 parmi cette liste :

- La parentalité : les relations familiales compte tenu des évolutions sociétales,
- La mobilisation des familles sur le centre social, notamment lorsqu'il n'y a pas de service associé type crèche, centre de loisirs...
- Le partenariat local : Comment le CS est légitime pour animer ce partenariat ?
- L'insertion professionnelle : pour les CS qui portent des chantiers d'insertion,
- Les jeunes et les adolescents dans les CS,
- La mobilité,
- Comment les CS se réorganisent depuis la fin des contrats aidés ?
- L'action culturelle,
- La coopération bénévole-salarié,
- Stratégie de communication.

2- Les formations

-Thèmes abordés intéressants.

-Attention aux dates proposées, rapprochées, rythme compliqué pour les structures.

-Questionner le caractère gratuit des formations,

-Thèmes à proposer en 2018 parmi cette liste :

- Comment évaluer les actions et l'impact du CS ?
 - Le dialogue interculturel,
 - Les jeunes : comment réajuster l'offre d'activité ?
 - Comment amener les animateurs à partager les valeurs du CS ?
 - Lien avec le public, écoute, distance, posture professionnelle ?
 - Coopération bénévole/salarié,
 - La participation des habitants,
 - Les outils de l'animation participative,
 - Le CS acteur de l'économie, comment intégrer ce champ, quelle légitimité et pour quoi faire ?
- La notion financière du bénévolat, la valeur ajoutée du CS, la notion de coût évité,
- Elaborer un plan de communication pour le CS.

3- Visibilité, communication du RCS76

- **Site internet** : Dynamique collective pour l'animer nécessaire à développer, des difficultés techniques à régler.

La création d'une newsletter serait utile.

- **Journée du 30 novembre** :

Satisfaction

Impact positif

Vers la création d'un forum/village des CS (plutôt début 2019 ?).

4-Le partenariat CAF/Département

Partenariat CAF : La demande de la CAF de co-animer une journée de rencontre avec les CS le 14 novembre pour récolter les besoins et attentes a été vécue positivement (place du réseau, techniques d'animation proposées ...).

Par contre la journée de restitution est ressentie différemment par les CS présents ce jour :

-Pour certains la journée du 15 décembre est vécue comme une instrumentalisation du réseau de la part de la CAF afin de faire « passer » les annonces 2018 sur les fonds locaux, alors que le RCS76 ne connaissait nullement les annonces faites.

➤ Nécessité de redéfinir la notion de partenariat.

➤ Etre vigilant sur la place coordinateur/élu dans les instances pour ne pas se mettre en difficulté.

Pour d'autres, au contraire, le partenariat avec la CAF chemine, même si effectivement des maladroites ont pu être opérées ce jour-là (ex : rendez-vous commun le 31/01 avec la CAF 76, la CAF et la FCSF 94 afin d'étudier leur mode de fonctionnement et de coopération).

➤ Il est noté la nécessité de poursuivre notre stratégie d'implication : Etre présent dans les espaces où les politiques nous concernant se font (Schéma directeur animation de la vie sociale).

Avec le Département : reconnaissance du Réseau, notamment par un financement (même si nous regrettons que le réseau n'a pas été consulté sur les nouvelles modalités de financement des centres sociaux associatifs).

5-L'élaboration du plan d'action 2018

A partir de l'ensemble des propositions, le Bureau se réunira le 8 février et fixera les priorités des axes 1 et 2 afin de communiquer et mettre en œuvre le projet au plus tôt.

6-Appel à candidatures pour les fonctions de coordination et de secrétariat

Appel à candidature pour le poste de secrétariat / Communication

Le Réseau des Centres Sociaux et Socio-Culturels de Seine-Maritime sollicite les Centres Sociaux adhérents à l'association concernant la mise à disposition d'un salarié à hauteur de 10 % ETP. En contrepartie, la structure employeur recevra, dans le cadre d'une convention, le remboursement de la somme engagée par elle-même.

Le poste est à pourvoir dès **le 1^{er} avril 2018** (sous réserve de validation lors de l'Assemblée Générale du 27 mars 2018) et **jusqu'au 31 mars 2019**.

Le candidat retenu sera notamment amené à assurer le suivi du site internet de l'association et, pour cela, devra avoir une bonne maîtrise des outils liés à ce domaine.

Candidature à communiquer par mail à l'adresse du Réseau, à l'attention de Mme la Présidente **le 23 mars 2018** au plus tard.

Appel à candidature pour le poste de coordination

Le Réseau des Centres Sociaux et Socio-Culturels de Seine-Maritime sollicite les Centres Sociaux adhérents à l'association concernant la mise à disposition d'un salarié à hauteur de 20 % ETP. En contrepartie, la structure employeur recevra, dans le cadre d'une convention, le remboursement de la somme engagée par elle-même.

Le poste est à pourvoir dès **le 1^{er} avril 2018** (sous réserve de validation lors de l'Assemblée Générale du 27 mars 2018) et **jusqu'au 31 mars 2019**.

Le candidat retenu sera amené à assurer le suivi des décisions prises dans les instances de l'association (AG, Bureau), à coordonner la mise en œuvre du plan d'action et contribuer à son développement.

Candidature à communiquer par mail à l'adresse du Réseau, à l'attention de Mme la Présidente **le 23 mars 2018** au plus tard.

7-Calendar associatif

Bureau le 8 février à 17h,

Assemblée Générale le mardi 27 mars à 14h.

Fait à Montivilliers, le 23 janvier 2018

Francine Lavie,
Présidente